Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 27

Artikel: Le Pays de Vaud sous la Maison de Savoie
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-198818

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Trente-neuvième année. N° 27. Samedi 6 juillet 1901

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Voici pour vous, Mesdames !

LA MODE. — SES CAPRICES.

Adolphe Brisson, chroniqueur du *Temps*, se promenait un jour dans le *Palais de la mode*, à l'exposition de 1900. Au détour d'une galerie, il se trouve nez à nez avec un célèbre couturier parisien, qui s'était beaucoup intéressé à l'organisation de ce musée.

Trop bonne était l'aubaine pour n'en pas profiter. Et, bras dessus, bras dessous, chroniqueur et costumier s'en allèrent, l'un questionnant l'autre, passer la revue des caprices de la mode à travers les siècles. « Je supposais, dit Adolphe Brisson, qu'ayant habillé pendant près de cinquante ans les Parisiennes, l'honorable industriel aurait des traits inédits à me rapporter touchant l'histoire des mœurs. »

Ces messieurs remontèrent au déluge. Le vêtement était alors bien sommaire, mais la mode existait déjà. Ils passèrent rapidement devant les époques disparues, jetant tout au plus un coup d'œil au galant équipage de Marion Delorme, qui mourut, comme on sait, à cent-trente-sept ans,.... et toujours jeune. C'est là un des privilèges de la femme.

Les *fontanges* de la duchesse de Nantes et de la duchesse de Chartres les firent songer à la curieuse origine de cette coiffure majestueuse et incommode. « Mlle de Fontanges, chassant à courre, perdit son chapeau ; et comme sa chevelure la gênait, elle la noua d'un ruban qu'elle prit à sa ceinture. Le roi déclara qu'il la trouvait délicieuse ainsi, et le lendemain toutes les dames de Versailles avaient les cheveux liés avec des rubans ;.... mais elles avaient *déjà* augmenté le nombre des coques. L'heureuse négligence de Mlle de Fontanges s'était disciplinée et avait perdu son charme. »

« ... Comment et pourquoi naissent les modes ? » demande M. Brisson à son compagnon.

« Autrefois, répond le couturier, c'était bien simple. Le caprice du roi, ou de la favorite, ou de la reine, les créait. La reine Victoria se foule le pied, s'étend sur un fauteuil et fait allonger sa robe. Toute l'Angleterre se met à porter des robes longues. L'impératrice Eugénie, soit pour simuler ou dissimuler une grossesse, soit pour copier les atours de Marie-Antoinette, introduit une armature métallique dans sa jupe. Et tout Paris s'engoue de la crinoline.... En perdant la cour, ajoute avec mélancolie le grand costumier, nous avons beaucoup perdu. Jadis, la mode venait d'en haut ; maintenant, elle vient d'*en bas*. »

Et le brave homme, enclin à la tristesse et au pessimisme, continue : « Quelle est aujourd'hui la femme qui dépense cent mille francs par an pour son entretien ? » — Peste, le couturier, il n'y va pas de main morte ! Et les maris ? Il n'y songe guère. — « Une ou deux comédiennes, peut-être, Mais les grandes dames sont devenues économes, soit que leurs ressources aient diminué, soit qu'elles aient pris des habitudes de simplicité, subissant sans s'en rendre compte le contre-coup des idées démocratiques. Elles commettent journellement des hérésies qui eussent empli d'indignation leurs grand'mères.... Aujourd'hui, toutes les femmes se confondent. Pauvres et riches, nobles et bourgeoises, honnêtes et dévergondées, l'ambassadrice des Champs-Elysées et la demoiselle de magasin, toutes endossent le « costume tailleur ». Et voilà le grand coupable ; ce costume est en quelque sorte cosmopolite et universel. Il est pratique, peu coûteux et, en somme, non dépourvu de grâce, puisqu'il épouse les formes et les fait voluptueusement saillir. Les jolies femmes s'en accommodent, et les laides s'en accommodent aussi, car elles se croient jolies. Mais il froisse les instincts aristocratiques des grands couturiers. »

Si c'est là le seul défaut du « costume tailleur », nous le lui pardonnons volontiers.

Bien des règnes ont pris fin, après avoir brillé d'un vif éclat ; celui de la mode dure toujours et durera longtemps encore. « Oui, dit Adolphe Brisson, la mode nous domine jusque dans nos goûts les plus secrets, dans nos préférences les plus intimes. » Anatole France l'a judicieusement constaté : on peut arborer avec élégance une vieille opinion, une croyance surannée, mais il est impossible de mettre sur sa tête un chapeau démodé.

La mode n'est pas seulement impérieuse, elle est ingrate. Tel vêtement est une merveille, aujourd'hui, qui, demain, ne sera qu'une caricature. Une seule chose demeure, c'est la grâce éternelle de la femme.

Le Pays de Vaud sous la Maison de Savoie.

La domination que cette maison exerça dans le Pays de Vaud offrira toujours d'imposants souvenirs, soit par l'immense impulsion que reçut la liberté de son peuple, soit par le degré d'utilité et d'élévation auxquels furent portés ses institutions, son commerce et ses arts.

Pendant cette longue suite d'années, le Pays de Vaud n'offre presque que des tableaux tranquilles. Souvent l'Europe est en feu, et voit ses trônes ébranlés, ses générations disparaître. A peine le bruit de ces révolutions trouble-t-il la paix de notre heureux pays.

Les ducs de Savoie l'administraient au reste plus en protecteurs qu'en souverains. Distraits par de plus grands intérêts, ils y résidaient peu. Un gouverneur, né dans le pays, régissait cette contrée de leur part, et des Etats-généraux achevaient d'y consolider la liberté publique.

Ces Etats s'assemblaient à Moudon et exerçaient toutes les prérogatives des peuples libres. Lorsque le baron de Vaud était en guerre, les nobles marchaient à la tête de leurs vassaux, et les villes sous leurs bannières. Les contingents de Nyon, Morges, Vevey, Romont, Rue, Moudon, Orbe, les Clées et Yverdon étaient déterminés par la loi. Le bailli choisissait les gens de guerre avec les magistrats des cités.

Les villes avaient leurs arsenaux. On y trouvait, avant l'invention de la poudre, des balistes, des pierriers, des tortues ; mais le baron n'en pouvait faire usage sans leur consentement. L'arc était aussi d'un usage général et les archers vaudois avaient une réputation méritée. La maison de Savoye cherchait à entretenir cet esprit militaire. C'est elle qui avait institué dans ce pays le tir du *papegay*.

Le commerce avait fait des progrès. On voit, par un tableau des douanes, que le Pays de Vaud recevait, vers 1350, des laines d'Angleterre et de Venise, et des étoffes teintes de Flandre. On tirait de Genève les productions méridionales et l'épicerie. Plusieurs Vaudois fréquentaient, en 1400, les foires de Francfort.

L'industrie offrait au commerce plusieurs facilités. A Yverdon, à Nyon, à Vevey, on trouvait déjà de petits bâtiments destinés à parcourir les lacs. Il y avait quelques manufactures à Lausanne. Payerne était le meilleur marché du pays. Aigle avait obtenu deux foires par année. Destinées à protéger le commerce, les lois avaient ordonné que, si le campagnard tombait malade dans un marché public, il serait soigné et reconduit chez lui aux frais de la commune.

L'agriculture prospérait. Les couvents lui avaient donné une grande impulsion. Les champs les mieux cultivés, les terres les plus riches environnaient les monastères. On recueillait d'excellent vin à la Côte et à Lavaux. Déjà les lois défendaient de planter des arbres dans les vignes, et de renvoyer un vigneron actif et intelligent.

L'architecture offrait encore des constructions gothiques, sans proportion, sans commodités et sans goût. Cependant la fréquence des incendies avait fixé l'attention ; on commençait à employer la pierre. Berne et Genève en avaient donné l'exemple, et le Pays de Vaud ne tarda point à l'imiter. On commençait aussi à paver les rues des villes. Les routes étaient également réparées ; on y destinait le produit des péages, mais les ponts étaient encore rares, et les voyages longs et dangereux.

Les mœurs s'étaient adoucies, et chaque jour on les voyait se dépouiller de ces usages barbares qui signalaient le gouvernement féodal. Cependant la guerre offrait encore un caractère féroce. Les divisions intestines qui désolaient souvent l'Evêché de Lausanne, les expéditions du Valais, un peu plus tard, les invasions des Suisses dans le Pays de Vaud, étaient toujours accompagnées de pillage et de cruautés.

La noblesse vaudoise avait peu de rapports avec la noblesse allemande, mais elle avait obtenu à la cour de Savoie un crédit distingué. On remarquait à celle du *Comte Vert*, le célèbre Guillaume de Grandson, Louis de Cossonay, trois Montfaucon, les barons de Blonay et d'Aubonne et un grand nombre de chevaliers vaudois.

Les villes avaient leurs conseils, leurs bannerets, leur code municipal, leur police. Moudon s'énorgueillissait d'être devenu le siège des Etats. Lausanne, sous son plaid général, jouissait d'une liberté sage. Nyon était le centre d'une vaste juridiction et passait, à cause de l'étendue de ses forêts, pour une cité opulente. Cossonay, Grandson, Villeneuve, dévorées par des incendies, avaient obtenu le droit d'*omguelt* pour réédifier leurs murailles et s'étaient déjà formés des revenus publics.

En Europe, les lumières faisaient des progrès sensibles, et cette révolution n'était pas étrangère au Pays de Vaud. Les universités se multipliaient. Oxford pour la théologie, Bologne pour le droit, Montpellier pour la médecine, Paris pour tous les arts réunis, avaient de la réputation. Quelques jeunes Vaudois s'étaient déjà rendus dans cette capitale, y avaient perfectionné leurs études et rapporté dans leur patrie des lumières et du goût.

Les sciences et les arts avaient d'ailleurs fait plusieurs découvertes importantes. La boussole avait été trouvée et influait déjà sur la géographie et la

navigation. On commençait à peindre à l'huile et à graver sur métaux. L'établissement des postes et l'usage des lettres de change datent du même temps. La poudre à canon fut également découverte. Berne venait de faire acheter à Nuremberg ses deux premiers canons. Enfin, vers le milieu du xve siècle, l'imprimerie fut imaginée et vint fixer la durée et les progrès des arts. Genève fit ses premiers essais en 1478. On imprimait au prieuré de Rougemont en 1481. Ce fut en 1556 que cet art fut connu à Lausanne.

Cette heureuse position était souvent interrompue dans le Pays de Vaud, par des calamités publiques. Les petites guerres que se livraient les vassaux, les incendies qui mirent plusieurs villes en cendres, les pestes qui se renouvelaient souvent à cette époque et qui dépeuplèrent Vevey, Nyon et Yverdon, altéraient le bonheur public. A la suite de la grande peste de 1349, on eut pendant longtemps de la peine à se pourvoir de domestiques. La solde des troupes et la main d'œuvre avaient augmenté d'un tiers par la dépopulation.

Deux amis qui se comprennent.

Il existait dans une ville de notre canton deux amis que nous appellerons Claude et Auguste et qui étaient connus pour leur avarice. Un soir, Claude s'en fut trouver Auguste, chez lui, afin de faire un brin de causette. Auguste allume la lampe, une pauvre petite lampe qui « éclairait les morts », comme on dit, tant sa lueur était faible, et les deux amis s'asseyent sur le sopha. Tout à coup, Claude touche le bras de son compagnon en lui montrant la lampe : « Pourquoi la laisser brûler, ne pouvons-nous pas nous entretenir tout aussi bien dans l'obscurité ? »

— Tu as raison, mon cher, c'est autant d'économisé.

Et Auguste souffla la lampe. Au bout d'un moment, Claude, que l'esprit d'épargne talonnait particulièrement ce jour-là, fit la remarque qu'à demeurer longtemps assis sur le sopha, ils en usaient l'étoffe.

— Ne serions-nous pas tout à notre aise sur le plancher ? dit-il.

— J'allais précisément te le faire observer, répondit Auguste. Ces étoffes de meubles s'usent en un rien de temps.

Aussitôt les deux avares de s'installer à la turque sur le parquet.

Ils y étaient depuis une demi-heure à peine, quand Auguste, cette fois, proposa d'enlever leurs pantalons, dont le fond se limait furieusement au contact du bois.

— Bêta que je suis ! s'écria Claude, que n'y ai-je songé moi-même. Tu as là une idée excellente. Nous sommes seuls, dans la nuit, personne ne nous voit et rien ne nous empêche de nous entretenir agréablement sans culottes !

Et en un clin d'œil tous deux se défirent de leur indispensable, puis ils reprirent leur causerie.

La foire aux cheveux.

Une foire peu banale s'est tenue, il y a huit jours, à Limoges : la foire aux cheveux. Chaque année, à pareille date, les gros acheteurs des maisons de New-York, de Paris, de Bruxelles, viennent s'approvisionner en cette ville.

Les vendeurs sont des commerçants dont le type tend de plus en plus à disparaître ; modernes chasseurs de chevelures, ils parcourent les campagnes à la recherche de toisons humaines. Autrefois, ils s'installaient en plein vent dans les foires de la région, avec pour appâts des coupons d'étoffes plus ou moins voyantes, des colifichets défraîchis. Brandissant d'énormes ciseaux, ils lançaient à pleine voix leur cri de guerre : « Piau ! Piau ! » clamaient-ils en patois ; c'est-à-dire : cheveux ! cheveux !

Alors les jeunes paysannes s'avançaient, s'asseyaient sur un escabeau, épandaient sur leurs épaules leur luxuriante chevelure, et la livraient contre une robe, un jupon ou quelques mètres de toile grossière.

Ces scalpées par persuasion se font de plus en plus rares. Les jeunes filles des campagnes sont devenues coquettes ; elles aussi connaissent l'attrait d'une belle couronne de cheveux et ne la sacrifient plus à la légère.

Aujourd'hui, les chasseurs de chevelures n'opèrent plus guère dans les foires ; ils vont plutôt de ferme en ferme, dans les villages reculés, relancer leurs victimes volontaires. Au fur et à mesure que décroît le nombre de ces dernières, leurs exigences augmentent ; c'est pourquoi, sans doute, une hausse assez sérieuse s'est produite cette année sur le cours des cheveux ; peut-être aussi la guerre de Chine n'est-elle pas étrangère à cette augmentation. Ces messieurs et ces dames du Céleste-Empire auront été gênés dans les expéditions considérables de nattes qu'ils ont coutume de faire aux Européennes.

En France, il n'existe que deux foires aux cheveux : celle de Bretagne et celle de Limoges.

Dans le canton de Vaud, de même que dans le reste de la Suisse, ce genre de marché est inconnu, pour la raison bien simple que nos jeunes filles sont assez sensées pour conserver leurs nattes, leurs tresses ou leurs frisons blonds ou bruns. Le mauvais plaisant qui leur proposerait de s'en défaire serait fort mal reçu.

Un argument inattendu.

« La multiplicité des fêtes de tous genres conduira notre pays à la ruine », s'écriait l'autre jour, non sans raison, un ecclésiastique de nos amis.

« Depuis longtemps, nous luttons, continua-t-il, mais trop souvent sans succès. En vain, nous cherchons à convaincre nos paroissiens des déplorables effets de ces réjouissances à jet continu. Tout en souffre : le portemonnaie et les traditions d'honnêteté et de travail, dont notre peuple pouvait s'honorer encore il n'y a pas bien longtemps. Ces fêtes perpétuelles sont un gouffre sans fond, où s'engloutissent l'argent du pain et le goût du travail et de l'économie, deux choses inséparables — l'une dépend de l'autre. Et c'est là, perte sèche pour la société. Il ne suffit pas à l'argent de changer de poche, pour remplir son rôle ; il n'est pas indifférent qu'il prenne l'une ou l'autre voie. Celle qu'il paraît avoir choisie n'est assurément pas la bonne.

» Et puis, à devenir le régime habituel, la règle, le plaisir perd beaucoup de son charme. Il avait bien plus d'attraits, lorsqu'il n'était que l'exception. Et déjà cela se voit sur le visage de tous ces fêteurs à outrance. Ils s'amusent sans conviction.

» Mais, nous avons beau dire tout cela, avec preuves à l'appui, il suffit que nous parlions au nom de la religion, pour perdre d'emblée, auprès de beaucoup de gens, toute chance de succès. Et qui donc a plus de droits que la religion à intervenir en pareil domaine ? Qui donc a de meilleurs arguments en faveur du travail et de la morale ?

» Nous luttons aussi contre toutes les fêtes du dimanche, qui font de ce jour de repos un jour plus fatigant que les autres. D'où, célébration du « lundi bleu », pour se reposer, soi disant, des excès du dimanche. Deux jours de chômage au lieu d'un. C'est la loi naturelle renversée.

» Enfin, ajouta l'ecclésiastique, avec le même accent de sincérité, les fêtes du dimanche ont encore un inconvénient : nous autres, pasteurs, ne pouvons y prendre part. »

On est homme, après tout.

Petit pied.

Une nouvelle revue parisienne, *Le monde et la ville*, à laquelle collaborent trois de nos compatriotes, A. Steinlen, F. Vallotton et Edouard Bauty, publie, dans son dernier numéro, sous le titre *Coquetteries parisiennes*, une intéressante causerie, signée : Comtesse de Surgères.

Nous en extrayons ce qui suit :

« La vraie beauté, la véritable élégance ne consiste pas dans la petitesse des membres, mais dans l'harmonie parfaite du corps, c'est-à-dire dans la proportion normale des diverses parties de notre individu. Eh bien, un très petit pied chez une personne grande et forte serait une anomalie et la nature — qui est une grande artiste — ne l'a pas voulu. L'important, au point de vue esthétique, n'est point d'avoir un *petit* pied, mais un *joli* pied. Il convient donc de se chausser normalement, c'est-à-dire dans des chaussures assez longues et assez larges pour que le pied y soit *absolument à plat* et complètement étalé. Il faut que l'on puisse remuer les doigts dans la bottine. »

Quoi ! vont s'écrier plusieurs de nos lectrices, nous faudra-t-il renoncer « à ces amours de bouts pointus, si fringants, si coquets et qui sortent si gentiment de dessous la robe ? »

... « Pauvres bouts pointus, leur répond la comtesse, je ne sais rien de si grotesque : c'est tellement anti-naturel ! Ils me font toujours songer aux fameux « souliers à la Poulaine ». Mais Poulaine, comte d'Anjou, les imagina pour dissimuler la difformité de ses pieds, et, en les portant, nous nous faisons, nous, des pieds difformes. Puis, est-ce bien beau vraiment cette petite pointe ridicule, que suit un pied soudainement élargi, grotesque, affreux et tout à fait éloigné de la plastique et de la nature ? Ceci pour l'œil ; mais les souffrances que l'on endure dans ces chaussures-là !... »

» ... Le pauvre petit pied serré, comprimé, ne peut ni s'allonger ni s'étendre à son aise : il se recroqueville et vous voilà marchant sur les ongles et sur l'extrémité de vos orteils. Ce n'est pas tout encore ; les doigts, serrés dans cet étau, passent les uns sur les autres.... Et quelle démarche horrible cela donne, et comme le pied nu doit être joli dans de telles conditions ! Respecter la nature est, croyez-le, le seul moyen d'avoir santé et beauté ; si vous l'opprimez, elle se venge ! »

Madame la comtesse, vous avez bien raison, mais il est fort à craindre que vos judicieux conseils n'aient point encore le pas sur la coquetterie.

Duès z'histoirès d'Ormounein.

Vo z'âi prâo zu êtâ vo promenâ on iadzo pè lè z'Ormonts, cé galé payi tot ein tsalets et io fâ tant bio âo tsautein quand totès lè vatses, lè modzès et modzons, lè fayès et lè cabrès sont ein tsamp et qu'on oût senailli pè ti lè prâ et dè ti lè côtés ? Ma fai, fâ adé plliési dè cein ourè et on âmè gailla retornâ per lé amont.

Lè z'Ormouneins sont assebin dâi bravès dzeins et quand vo z'allâ per lè Vouétè, âo Sépey, âobin pè su lè Mosses, vo z'itès adé adrai bin reçu, kâ sont compliéseints et serviabllio et se bin soveint ne payont pas dè mena, y'ein a prâo que sont dâi tot malins et dâi fins retors que porriont mettrè dein on sa, à recoulons, bin dè clliâo dè lè vela.

D'ailleu, vo sédès lo ditton :

Ai Savoyà, ne te flâ pas !
Ai z'Ormounein, onco mein !

Mâ cein ne vào pas derè que per lé d'amont, n'y aussè què dâi bracaillons, bin âo contréro, kâ coumeint vo z'é de, l'âi a atant dè bons citoyens qu'autra part et binsu que l'est cou-